



Conférence du jeudi 30 juin 2011

Nouvelles pratiques en kinésithérapie, *coopérations interprofessionnelles, intérêts et limite*

PROGRAMME

13h00 Accueil des participants

13h30 L'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et les coopérations interprofessionnelles

Monsieur Arnaud De la Seiglière, ARS Ile de France, Département Organisation et régularisation de l'offre ambulatoire.

13h50 Objectifs de la conférence, intérêt du CIROMK IdF-La Réunion à agir

Monsieur Dominique Pelca, président du Conseil Interrégional de l'Ordre des masseur-kinésithérapeutes IdF-La Réunion.

14h00 Philosophie et intérêt pour la profession

Monsieur Jean-Louis Besse, président de la commission EPP.

14h10 Une lecture de l'article 51 de la loi HPST à travers le droit

Madame Anne-Sophie Ginon, Maître de conférences en droit, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

14h30 Présentation des expériences de coopération

- Equipes de réanimation de l'hôpital St Joseph de Paris et de l'hôpital Laennec à Creil
Monsieur Evelinger, MK salarié, conseiller de la SKR, enseignant IFMK
Monsieur Piton, MK salarié, cadre de pôle, enseignant IFMK
Madame Marquaille, MK salariée, cadre de santé
Madame Hadjoudj, MK salariée
- Parcours de santé, réseaux et coopérations
Monsieur Cadet, consultant en santé, MK DE
- Kinésithérapie du sport
Monsieur Spautz, MK libéral
- Prévention en entreprise
Monsieur Barette, MK libéral, conseiller en entreprise

15h00 Pause

15h15 Tables rondes

16h30 Pause

16h45 Restitution de chaque table ronde, présentation des synthèses

17h15 Débat

17h45 Conclusion de la conférence

Monsieur Dominique Pelca, président du Conseil Interrégional de l'Ordre des masseur-kinésithérapeutes IdF-La Réunion.